



Building a Europe
for and with children

Construire une Europe
pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

ENF-JUS(2025)PV01 rev
Strasbourg, 17 juin 2025

Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce à des services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS)

Rapport de réunion

**Première réunion (Strasbourg, [Palais de l'Europe](#), Salle 3)
(En présence)**

Mercredi 14 mai 2025 - 9h30 à 12h30 / 14h00 à 17h00

Jeudi 15 mai 2025 - 9h30 à 12h30 / 14h00 à 16h00 CET

ENF.JUS@coe.int
[ENF-JUS](#)

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

1. La première réunion du Comité d'experts sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce à des services pluridisciplinaires et interinstitutionnels (ENF-JUS, ci-après "le Comité") s'est tenue les 14 et 15 mai 2025 à Strasbourg.
2. La réunion a été ouverte par Roberto Olla, Président par intérim, Chef du Service de la dignité humaine et de l'égalité des genres du Conseil de l'Europe. Il a souhaité la bienvenue aux membres du comité et aux observateurs et a rappelé la mission du comité dans le cadre de son mandat, qui est d'élaborer un outil intergouvernemental complet, sous la forme d'une recommandation inspirée du modèle Barnahus, ainsi que des lignes directrices opérationnelles. Roberto Olla a expliqué que le modèle Barnahus était considéré comme une pratique prometteuse par le Conseil de l'Europe dans le domaine de la justice adaptée aux enfants. Il a également attiré l'attention du Comité sur l'étude sur les modèles pluridisciplinaires et interinstitutionnels de justice adaptée aux enfants répondant à la violence contre les enfants dans les États membres du Conseil de l'Europe, et sur les lignes directrices sur la justice adaptée aux enfants, dont la révision sera finalisée dans le courant de l'année 2026.
3. Agnes von Maravić, Cheffe de la Division des droits de l'enfant, s'est présentée et a présenté le Secrétariat du Comité. Elle a attiré l'attention du Comité sur le travail qui a déjà été accompli dans le domaine de la justice adaptée aux enfants, inspirée du modèle Barnahus, sur la base des efforts nationaux et de la collaboration à travers le Réseau Barnahus et le travail de l'ISO IWA. Agnes von Maravić a souligné que, dans la préparation de ce projet de recommandation, il était important pour le Comité de se baser sur les textes et pratiques existants, sans les reproduire.

Point 2 de l'ordre du jour : Tour de table

4. Le Secrétariat a présenté Tanja Gerwien et Zara Gasparyan, respectivement secrétaire et co-secrétaire de l'ENF-JUS, et Anne Kayser, secrétaire du CDENF.
5. Le Secrétariat a invité les membres du Comité à se présenter.

Point 3 de l'ordre du jour : Élection du président et du vice-président

6. Le Comité a été invité à élire son président et son vice-président, conformément à l'article 12 de la résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail.
7. Taina Lajasaalo (Finlande) était la seule candidate au poste de président et Liam Coen (Irlande) était le seul candidat au poste de vice-président.
8. Les deux candidats ont été élus à l'unanimité à main levée pour leurs postes respectifs.

Point 4 de l'ordre du jour : Nomination du rapporteur pour l'égalité de genre de l'ENF-JUS

9. Le Comité a été invité à nommer un rapporteur sur l'égalité de genre et a désigné Mme Eliška Hronová (République tchèque).

Point 5 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et ordre des travaux

10. Le Comité a adopté l'ordre du jour tel qu'il figurait à l'annexe I.

Point 6 de l'ordre du jour : Information sur les activités pertinentes du Conseil de l'Europe dans le domaine de la justice adaptée aux enfants

11. Zara Gasparyan, co-secrétaire de l'ENF-JUS, a informé le Comité des activités de coopération pertinentes dans le domaine de la justice adaptée aux enfants. Elle a rappelé que l'intérêt pour le modèle Barnahus a résulté d'une visite en 2012 à la Maison de l'Enfant d'Islande, à Reykjavik, par les membres du Comité de Lanzarote.
12. Les États ont commencé à demander l'aide du Conseil de l'Europe pour créer leurs propres centres Barnahus, à commencer par l'Ukraine, l'un des premiers États à mettre en œuvre ce modèle à l'échelle nationale. La Slovénie, la Finlande, puis l'Irlande, la Croatie et l'Espagne ont suivi. Deux autres projets sont en cours en Slovénie : l'un [sur l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures civiles](#) et l'autre sur une [justice adaptée aux enfants](#), basée sur les lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants.
13. Le Comité a pris note de ces informations. Il a ensuite procédé à un premier échange de vues sur les activités, les pratiques, les lacunes et les défis liés à la justice adaptée aux enfants dans leurs pays respectifs.
14. Le Comité a partagé le point de vue selon lequel la volonté politique est importante, mais que des individus motivés, qu'ils soient issus du secteur public, d'associations ou d'ONG, sont essentiels à l'introduction et à la diffusion du modèle Barnahus dans toute l'Europe – tout en soulignant également que l'engagement individuel ne suffit pas à lui seul sans cadres politiques favorables et sans pilotage et coordination au niveau national.
15. Le Comité a également convenu qu'il existe un besoin de services destinés aux enfants témoins de violences domestiques et aux personnes impliquées dans des procédures de séparation ou de divorce très conflictuelles. Dans certains pays, comme la Slovénie, le modèle Barnahus est accessible aux enfants victimes de la plupart des crimes, tandis que dans d'autres pays, le groupe cible est souvent très restreint. À cet égard, le Comité a noté qu'un facteur significatif était souvent un manque général de ressources dans les pays pour répondre à tous les groupes cibles.
16. Le Comité a également discuté de la possibilité d'élargir le groupe cible des services Barnahus aux enfants en conflit avec la loi. Dans de nombreux pays comme la Tchéquie et la Finlande, par exemple, les services Barnahus ne sont ouverts qu'aux enfants victimes, et non aux enfants en conflit avec la loi.
17. Le Comité a ensuite examiné les questions relatives aux services d'interprétation offerts aux enfants qui ne parlent pas la langue locale. L'interprétation est devenue un problème dans les services Barnahus de nombreux pays en raison de l'augmentation de l'immigration. Les problèmes liés à la qualité des services d'interprétation peuvent également entraîner des traumatismes secondaires chez les enfants. Le Comité a noté que la qualité de l'interprétation pouvait également avoir un impact sur la validité des témoignages préenregistrés dans les

procédures judiciaires. La question connexe des enfants handicapés et des enfants souffrant de troubles de l'élocution, qui pourraient rencontrer des problèmes similaires avec les services d'interprétation, a également été discutée.

Point 7 de l'ordre du jour : Echange sur le thème "Comblent l'écart entre normes internationales et pratiques nationales dans les procédures relatives à la violence sexuelle à l'égard des enfants".

18. La présidente a invité Mireya Garcia-De-Murcia de la division des droits de l'enfant, responsable du projet de coopération Barnahus Espagne, à animer un échange sur "*Comblent l'écart entre normes internationales et pratiques nationales dans les procédures relatives à la violence sexuelle à l'égard des enfants*".
19. Au cours de l'échange, les membres du Comité ont participé à un exercice basé sur une étude de cas afin de comprendre comment le modèle Barnahus peut améliorer le respect de la CEDH, de la Convention de Lanzarote et des Lignes directrices pour une justice adaptée aux enfants.

Point 8 de l'ordre du jour : Méthodes de travail et plan de travail

20. Le Comité a chargé le Secrétariat de relancer un appel auprès des délégations nationales pour la proposition d'un expert afin de combler la vacance au sein du Comité d'experts ENF-JUS et a chargé le Bureau de présélectionner le nouveau membre parmi les candidats pour approbation par le CDENF dans le cadre d'une procédure écrite.
21. Le Comité a adopté les méthodes de travail et le plan de travail.

Point 9 de l'ordre du jour : Projet de recommandation sur les services pluridisciplinaires et interinstitutionnels pour une justice adaptée aux enfants, y compris des lignes directrices opérationnelles

22. Le Comité a pris note d'une présentation de Susanna Greijer, consultante, sur le premier projet d'éléments servant de base à la préparation d'un projet de recommandation sur les services pluridisciplinaires et interinstitutionnels pour une justice adaptée aux enfants, y compris des lignes directrices opérationnelles et son projet d'exposé des motifs.
23. Le Comité a tenu un échange de vues avec la consultante et a convenu de procéder à la préparation d'un projet de recommandation sur la base de ce premier projet d'éléments.
24. Le Comité a établi que le projet de recommandation ne devrait pas reproduire d'autres textes existants, mais plutôt s'y référer. Il a également convenu, entre autres, d'explorer et de décrire les éléments facilitateurs au niveau du système pour une orientation politique utile dans le cadre de la préparation de ce projet.
25. Le Comité a engagé une discussion sur l'orientation que devrait prendre la recommandation, notamment sur le fait que la recommandation devrait se concentrer sur la période avant et pendant la procédure, en vue de l'étendre à la période après la procédure. Elle devrait se concentrer sur la réponse, la réparation et la réhabilitation, tandis que la prévention et la réinsertion ont été considérées comme ne faisant pas partie des possibilités actuelles du secteur.

En ce qui concerne le type de procédures concernées, le Comité a convenu que les procédures pénales et civiles portant sur des actes illégaux devaient être incluses.

26. Le Comité a discuté du niveau des normes que la recommandation devrait fixer. La proposition du consultant d'utiliser une approche à trois niveaux pour chaque section de la recommandation basé sur le niveau des services actuellement présents dans chaque pays, a été bien accueillie par le Comité.
27. Le Comité a ensuite discuté d'un titre potentiel pour la recommandation, sans parvenir à une conclusion, et a décidé de rediscuter de la question lors de prochaines réunions.
28. Le Comité a chargé la consultante et le Secrétariat d'examiner le premier projet d'éléments servant de base à la préparation d'un avant-projet de recommandation et d'un projet d'exposé des motifs comprenant des lignes directrices opérationnelles, à la lumière des discussions et des commentaires du groupe, et d'intégrer d'éventuels autres commentaires à soumettre d'ici le 6 juin 2025. Un texte finalisé sera ensuite distribué pour adoption par le Comité dans le cadre d'une procédure écrite.

Point 10 de l'ordre du jour : Échange de vues entre experts sur l'organisation de consultations avec les parties prenantes concernées, y compris la discussion sur la participation des enfants dans le cadre des travaux de l'ENF-JUS

29. Le Comité a tenu un premier échange de vues sur les parties prenantes concernées et sur les modalités et l'organisation de consultations ou d'auditions dans le cadre des travaux à venir sur la recommandation relative aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels pour une justice adaptée aux enfants, y compris les lignes directrices opérationnelles et les modalités d'implication des enfants et de leurs opinions dans le processus d'élaboration de la recommandation.
30. Le Comité a convenu qu'il était nécessaire de faire participer les enfants dans le cadre de ses travaux. La consultante s'est ralliée au Comité et a noté que la participation des enfants était la plus utile au début du processus. Elle a proposé que les États membres soient invités à envoyer des questions clés aux structures Barnahus de leur pays. Ces structures pourraient ensuite interroger les enfants qui ont bénéficié de ces services sur leur expérience. Le Comité a accueilli favorablement cette idée.
31. Le Secrétariat a rappelé au Comité qu'une contribution volontaire pour financer un processus de participation des enfants dans le cadre des travaux de l'ENF-JUS serait la bienvenue.

Point 11 de l'ordre du jour : Questions diverses

32. Aucune autre question n'a été soulevée.

Point 12 de l'ordre du jour : Date et lieu des prochaines réunions

33. Le Comité a pris note que la prochaine réunion se tiendra en personne, à Strasbourg, les 15 et 16 octobre 2025.

Point 13 de l'ordre du jour : Approbation du rapport de réunion

34. Le rapport de réunion a été distribué peu après la réunion et approuvé par tous les membres du Comité par le biais d'une procédure écrite.

Annexe 1

Ordre du jour et ordre des travaux

Mercredi 14 mai 2025

Calendrier (CET)	Point de l'ordre du jour	Documents de travail Documents de référence
9h30	1. Ouverture de la réunion La réunion sera ouverte par le président en exercice : Roberto Olla, Chef du Service de la dignité humaine et de l'égalité de genre, Conseil de l'Europe - Mots de bienvenue de Roberto Olla et Agnes von Maravic, Cheffe de la Division des droits de l'enfant.	
9h50	2. Tour de table <u>Action requise</u> : Tous les membres, observateurs et participants du ENF-JUS sont invités à se présenter et à indiquer leur domaine d'expertise.	<u>Documents de référence</u> <ul style="list-style-type: none"> Liste des participants - ENF-JUS(2025)LoP1 Liste des membres de l'ENF-JUS
10h30	3. Élection du président et du vice-président <u>Action requise</u> : Le ENF-JUS est invité à élire son président et son vice-président conformément à l'article 12 de la résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail.	<u>Documents de référence</u> <ul style="list-style-type: none"> Liste des candidatures - ENF-JUS(2025)01 Article 12 de l'annexe 1 de la résolution CM/Res(2021)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs travail
10h45	4. Nomination du rapporteur sur l'égalité de genre de l'ENF-JUS <u>Action requise</u> : L'ENF-JUS est invité à nommer un rapporteur sur l'égalité de genre conformément à son mandat.	<u>Documents de référence</u> <ul style="list-style-type: none"> Liste des candidatures - ENF-JUS(2025)03 Mandat du ENF-JUS
11h00	5. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux	<u>Documents de travail</u>

Action requise : Le ENF-JUS est invité à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour et l'ordre des travaux.

- [Projet d'ordre du jour - ENF-JUS \(2025\)OJ1 prov](#)
- [Projet d'ordre du jour annoté - ENF-JUS \(2025\)OJ1ANN prov](#)

11h15 - 11h45 Pause café

11h45

6. Informations sur les activités pertinentes du Conseil de l'Europe, y compris les activités de coopération, dans le domaine de la justice adaptée aux enfants

Présentation des activités de l'équipe de coopération dans des domaines clés :

- a contribué à la mise en place du modèle Barnahus, en développant la coopération et les infrastructures interinstitutionnelles pour protéger les enfants victimes et témoins de violences sexuelles ;
- améliorer les capacités des professionnels, y compris des forces de l'ordre et des magistrats, à lutter de manière appropriée et efficace contre les crimes commis à l'encontre des enfants, notamment par la mise en œuvre du modèle Barnahus ;
- a mis en place et promu le modèle Barnahus afin d'améliorer la coopération intersectorielle et interinstitutionnelles entre les établissements de santé, les services sociaux, les organes judiciaires, les forces de l'ordre et l'administration pénitentiaire concernés.

Action requise : Le ENF-JUS est invité à prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur les activités du Conseil de l'Europe, y compris les activités de coopération,

Documents de référence

- [Mandat du CDENF \(2025-2026\)](#)
- [Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant \(2022-2027\)](#)
- [Site web du COE sur la justice adaptée aux enfants](#)
- Conventions et recommandations du CdE - Ressources clés pour la mise en œuvre de la Stratégie (2022-2027) - [CDENF\(2022\)INF2rev](#)

dans le domaine de la justice adaptée aux enfants.

12h30 – 14h00 Pause déjeuner

14h00	7. Atelier sur les normes internationales et les pratiques nationales en matière de violence sexuelle à l'égard des enfants	<p><u>Documents de référence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Affaire CEDH (en anglais) • Convention de Lanzarote <p><u>Document de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Résumé - Session parallèle 5^{ème} Congrès mondial sur la justice avec les enfants -</u> ENF-JUS(2025)04
--------------	--	---

15h30 - 16h00 Pause café

16h00	8. Méthodes de travail et plan de travail	<p><u>Document de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Note conceptuelle : Propositions de lancement de l'activité sur l'accès à une justice adaptée aux enfants grâce aux services pluridisciplinaires et interinstitutionnels en faveur des enfants - ENF-JUS (2025)01
	<p>Le ENF-JUS est invité à examiner et à approuver les méthodes de travail proposées, le plan de travail et les priorités du comité, sous réserve d'une éventuelle révision.</p>	

17h00 - Fin de la journée 1

Jeudi 15 mai 2025

9h30	9. Projet de recommandation sur les services pluridisciplinaires et interinstitutionnels pour une justice adaptée aux enfants, y compris des lignes directrices opérationnelles (livrable attendu (1) du mandat)	<p><u>Document de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant-projet d'éléments servant de base à la préparation d'un Premier projet de recommandation sur les services pluridisciplinaires et interinstitutionnels pour une justice adaptée aux enfants, incluant des lignes directrices opérationnelles et son projet d'exposé des motifs (document à diffusion restreinte, en anglais uniquement) - ENF-JUS(2025)05 <p><u>Document de référence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude cartographique sur les modèles
	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation par le Dr Susanna Greijer, consultante auprès de l'ENF-JUS, de l'avant-projet d'éléments servant de base à la préparation d'un projet de recommandation et d'un projet d'exposé des motifs sur les "services pluridisciplinaires et 	

interinstitutionnels pour une justice adaptée aux enfants", y compris des lignes directrices opérationnelles.

[de justice pluridisciplinaires et interinstitutionnels adaptés aux enfants et participant à la lutte contre la violence à l'égard des enfants dans les Etats membres du Conseil de l'Europe](#)

Action requise : Le ENF-JUS est invité à :

- prendre note de la présentation par le consultant du premier projet d'éléments servant de base à la préparation d'un projet de recommandation et d'un projet d'exposé des motifs sur les "services pluridisciplinaires et interinstitutionnels pour une justice adaptée aux enfants", y compris des lignes directrices opérationnelles ;
- de procéder à un échange sur l'avant-projet d'éléments servant de base à la préparation d'un avant-projet de recommandation et d'un avant-projet d'exposé des motifs sur les "services pluridisciplinaires et interinstitutionnels pour une justice adaptée aux enfants", y compris des lignes directrices opérationnelles ;
- prendre note des observations formulées par les observateurs et les participants à l'ENF-JUS ;
- charger le consultant et le Secrétariat d'examiner l'avant-projet d'éléments servant de base à la préparation d'un avant-projet de recommandation et d'un avant-projet d'exposé des motifs sur les "services pluridisciplinaires et interinstitutionnels pour une justice adaptée aux enfants", y compris des lignes directrices opérationnelles à la lumière de la discussion et des commentaires du groupe.

Photo de famille prévue à 12h20 (jusqu'à 12h30)

12h30 – 14h00 Pause déjeuner

- 14h00** **10. Échange de vues entre experts sur l'organisation de consultations avec les parties prenantes concernées, y compris la discussion sur la participation des enfants dans le cadre des travaux de l'ENF-JUS**

Action requise

Le ENF-JUS est invité à :

- organiser un premier échange sur les parties prenantes concernées ainsi que sur les modalités et l'organisation des consultations ou des auditions lors des prochaines réunions ;
- discuter de la dimension de la participation des enfants dans la réalisation de ses objectifs, comme proposé dans le plan de travail ;
- échanger sur les synergies et la coopération avec d'autres initiatives internationales et nationales pertinentes.

15:00 - 15:30 Pause café

- 15h30** **11. Autres questions**

- 15h40** **12. Date et lieu de la prochaine réunion** Proposition à approuver :
- 2^{ème} réunion de l'ENF-JUS : 15-16 octobre 2025

- 15h45** **13. Approbation du rapport de réunion**

16h00 - Fin de la réunion

Annexe 2

Liste des participants

MEMBERS / MEMBRES

Czechia / Tchéquie

Eliška Hronová

Senior legal officer office of the Czech government agent before the European Court of Human Rights, Ministry of Justice / *Juriste principal auprès de l'agent du gouvernement tchèque devant la Cour européenne des droits de l'homme, ministère de la Justice*

Finland / Finlande

Taina Laajasalo

Research Professor at the Finnish Institute of Health and Welfare / *Professeur de recherche à l'Institut finlandais de la santé et du bien-être*

Greece / Grèce

Efthychia Katsigaraki

Ministry of Justice, General Directorate of Special Legal Affairs & Human Rights / *Ministère de la Justice, Direction générale des affaires juridiques spéciales et des droits de l'homme*
General Director / *Directrice Générale*

Iceland / Islande

Páll Magnússon

Counsellor, Permanent Mission of Iceland to the United Nations Office and other international organizations in Geneva / *Conseiller, Mission permanente de l'Islande auprès de l'Office des Nations Unies et autres organisations internationales à Genève*

Ireland / Irlande

Liam Coen

Principal Officer, Access to Civil Justice Policy Lead, Department of Justice / *Responsable principal, responsable de la politique d'accès à la justice civile, ministère de la Justice*

Poland / Pologne

Beata Wojtkowska

Vice President Empowering Children Foundation / *Vice-présidente Fondation Empowering Children*

Slovenia / Slovénie

Andrej Del Fabro

Chef de projet Barnahus, Chef du département de la justice pénale adaptée aux enfants
Republic of Slovenia, Ministry of Justice / *Responsable du projet Barnahus, chef du département de la justice pénale adaptée aux enfants République de Slovénie, ministère de la Justice*

PARTICIPANTS

CBSS

Sven Wilson
Policy and Research assistant / *Assistant politique et recherche*

OBSERVERS STATES TO THE COUNCIL OF EUROPE / ETATS OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Grèce

Eleni Kanaki
Permanent Representation / *Observateur.trice Permanent*

CONSULTANTE

Dr Susanna Greijer (PhD)
Independent consultant / *consultante indépendante*

COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / SECRÉTARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

DGII - Directorate General of Democracy / Direction générale de la Démocratie

Human Dignity and Gender Equality Department / Service de la dignité humaine et de l'égalité de genre

Roberto Olla
Head of Department / *Chef de service*

Children's rights division / Division des droits de l'enfant

Agnes von Maravić
Head of Division / *Cheffe de Division*

Cooperation Unit - Children's Rights Division / Unité de coopération - Division des Droits des Enfants

Mireya Garcia de Murcia
Project Officer / *Responsable de projet*

Steering Committee for the Rights of the Child / Comité Directeur Pour les Droits de l'Enfant

Anne Kayser
Secretary of the Steering Committee for the Rights of the Child (CDENF) / *Secrétaire du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)*

Justine Vizier
Project Officer / *Chargée de Projets*

Alyssa Legendre et Carolina Savonitto
Trainees / *Stagiaires*

SECRETARIAT OF THE ENF-JUS / *SECRETARIAT DU ENF-JUS*

Magdalena Bochinska
Secretary to the ENF-JUS / *Secrétaire du ENF-JUS*
Children's Rights Division (DGII) / *Division des Droits des enfants (DGII)*

Tanja Gerwien
Secretary to the ENF-JUS / *Secrétaire du ENF-JUS*
Children's Rights Division (DGII) / *Division des Droits des enfants (DGII)*

Zara Gasparyan
Co-Secretary to the ENF-JUS / *Co-secrétaire du ENF-JUS*
Children's Rights Division (DGII) / *Division des Droits des enfants (DGII)*

Audrey Winum
Project Assistant / *Assistante de projet*
Children's Rights Division (DGII) / *Droits des enfants (DGII)*
